

[fin](#)[premier mot](#)[dernier mot](#)**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

- AOGB2009.078. - RTBF - Travaux HVAC nécessaires à un réaménagement d'espaces de travail.

Publié le : 2010-01-20 N. 001086 Page : 1545

Avis de marché

Travaux

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : RTBF, Bd A. Reyers, 52, 1044 BRUXELLES, Belgique

Point(s) de contact : Service achats - Bte BRR024 - Local 11M26, à l'attention de Stéfan VAN DEN ABEELE (Conseiller Adjoint-achats)

Tél. (32-2) 737 44 12, fax (32-2) 737 26 30

E-mail : info-finances@rtbf.be

Adresse

auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

RTBF, Bd A. Reyers, 52, 1044 BRUXELLES, Belgique

Point(s) de contact : Direction des Facilités, à l'attention de François-Xavier VICO ou Nectarios MAGARAKIS

Tél. (32-2) 737 22 27, fax (32-2) 737 44 21

E-mail : immobilier@rtbf.be

Adresse

à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

RTBF, Bd A. Reyers, 52, 1044 BRUXELLES, Belgique

Point(s) de contact : Service achats - Bte BRR024 - Local 11M35, à l'attention de Stéfan VAN DEN ABEELE (Conseiller Adjoint-achats)

Tél. (32-2) 737 44 12, fax (32-2) 737 26 30

E-mail : info-finances@rtbf.be

I.2)

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Entreprise publique autonome à caractère culturel

- Audiovisuel

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

≤AOGB2009.078>. - RTBF - Travaux HVAC nécessaires à un réaménagement d'espaces de travail.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux. Exécution.

Lieu principal d'exécution :

Bruxelles, BELGIQUE.

Code NUTS : BE1

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) :

Travaux d'installation d'équipements de climatisation (échangeurs de chaleur, ventilo-convecteurs et gestion de la régulation)

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 45331000 - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non.

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.1) Quantité ou étendue global :

Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 EUR

II.2.2) Options : non.

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 05 mois (à compter de la date d'attribution du marché).

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat.

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

La constitution d'un cautionnement est requise dans le cadre du présent marché, conformément aux prescriptions contenues dans le cahier spécial des charges régissant la présente entreprise.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

oNon-exclusion :

Les attestations pertinentes visant à faire la preuve que l'entreprise candidate n'est pas personnellement dans une des situations d'exclusion énoncées à l'article 17, par.2, de l'AR du 08.01.1996, à savoir :

Pour les points 1°, 2°, et 3° :

-Un extrait du casier judiciaire de l'entrepreneur (délivré, en Belgique, par le Service public fédéral Justice), ou tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance de l'entreprise ;

Pour les points 5° et 6° :

-Une attestation, délivrée par l'autorité compétente du pays concerné (en Belgique : ONSS), prouvant que l'entreprise candidate est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, selon les dispositions légales en vigueur (cf. article 17bis de l'AR du 08.01.1996).

-Une attestation, délivrée par l'autorité compétente du pays concerné (en Belgique : Administrations des contributions directes et de la TVA), prouvant que l'entreprise candidate est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts (contributions directes) et taxes (TVA), selon les dispositions légales en vigueur.

Remarque : Conformément au dernier alinéa de l'article 17, lorsqu'un tel document ou certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance .

oCapacité professionnelle :

La preuve de l'inscription de l'entreprise candidate au registre de la profession ou au registre de commerce, dans les conditions prévues par la législation en vigueur dans le pays où la société se trouve établie (en Belgique : numéro d'entreprise repris à la banque Carrefour des Entreprises du Service public fédéral Economie), conformément à l'article 20, par.2, de l'AR du 08.01.1996.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Une déclaration de l'entreprise candidate concernant son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires spécifique ayant trait à des travaux similaires au présent marché, exécutés par l'entreprise au cours des trois derniers exercices, conformément à l'article 18, alinéa 1er, 3°, de l'AR du 08.01.1996.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

La preuve, conformément à l'article 20, par.1, de l'AR du 08.01.1996 :

-SOIT de l'inscription de l'entreprise candidate sur la liste des entrepreneurs agréés en Belgique (copie du Certificat d'Agréation émanant du Ministère des Communications et de l'Infrastructure, dans les classe, catégorie et/ou sous-catégorie suivantes : classe 2 - sous-catégories D17 et D18), ou sur une liste officielle dans un autre Etat membre de la Communauté européenne ;

-SOIT que l'entreprise candidate satisfait aux exigences des classe, catégorie et/ou sous-catégorie d'agréation suivantes (classe 2 - sous-catégories D17 et D18), auquel cas elle joint à sa demande de

participation les pièces justificatives nécessaires.

Une liste de références jugées les plus pertinentes (à tout le moins : 3) mentionnant les principaux travaux, similaires au marché sous rubrique, exécutés par l'entreprise candidate au cours des cinq dernières années, cette liste étant le cas échéant appuyée de certificats de bonne exécution pour les travaux les plus importants, conformément à l'article 19, alinéa 1er, 2°, de l'AR du 08.01.1996.

Ces certificats indiqueront le montant, l'époque et le lieu d'exécution, des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente.

III.2.4) Marchés réservés : non.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif.

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

[≤AOGB2009.078≥](#).

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : Date : 01/02/2010; heure : 12:00

Documents payants : oui, prix : 10 EUR

Conditions et mode de paiement : !! Prière d'envoyer impérativement un courriel demandant l'obtention des documents du marché à l'adresse courriel suivante : info-finances@rtbf.be.

Conditions et mode de paiement : Entreprises : - belges : numéraire ou virement bancaire établi au profit de la RTBF. - non belges : virement bancaire établi au profit de la RTBF. Compte 091-0104614-77 DEXIA BANQUE, Bld Pacheco, 44 - 1000 BRUXELLES. Code SWIFT :

GKCCBEBB. Communication : [≤AOGB2009.078≥](#).

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 15/02/2010; heure : 10:30

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée : 03 mois.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : date : 15/02/2010; heure : 10:30

Lieu :

RTBF - Local 11M01 - Boulevard A. Reyers, 52 - 1044 BRUXELLES - BELGIQUE.

Personnes autorisés à assister à l'ouverture des offres :

Toute personne représentant une société ayant déposé offre endéans le délai imparti.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.1) Il s'agit d'un marché périodique : non.

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet et/ou un programme financé par des fonds de la Communauté Européennes : non.

VI.3) Autres informations :

@Ref:00685840/2009081690

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait qu'ils devront assister à une visite préalable obligatoire durant la période de consultation du marché. La participation du soumissionnaire à cette visite conditionnera la validité de son offre. Modalités pratiques :

Cette visite préalable aura lieu le mardi 02 février 2010, soit le matin, soit l'après-midi, au choix des soumissionnaires potentiels. Le rendez-vous est fixé soit à 10h00 précises, soit à 14h00 précises, dans le hall d'accueil BC de la Cité Reyers, bd A. Reyers, 52 à B 1044 BRUXELLES.

VI.4) Procédures de recours.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenues concernant l'introduction

des recours : RTBF, Bd A. Reyers, 52, 1044 BRUXELLES, Belgique

E-mail : stva@rtbf.be

Tél.

(32-2) 737 40 77, fax (32-2) 737 26 30

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 18/1/2010(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

[debut](#)

[premier mot](#)

[dernier mot](#)